

**APPEL A CANDIDATURES**  
**DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS**  
**22 NOVEMBRE 2021**

## **INCUBATEUR D'ENTREPRENEURS EN SANTE NUMERIQUE** **DE BPIFRANCE, UNIVERSITE DE PARIS ET FONDATION UNIVERSITE DE PARIS**

Contrairement à l'écosystème des entreprises du logiciel, structuré et « éduqué » grâce aux entrepreneurs ayant réussi qui aident financièrement les sociétés en démarrage, et participent à des programmes d'accompagnement de jeunes entrepreneurs en tant que mentors, le **marché de la santé numérique** est quant à lui **plutôt jeune** et son **écosystème en construction**.

L'entrepreneur se trouve :

- Souvent isolé, avec **un besoin d'être challengé dans la construction de son business model**
- Manquant de recul pour afficher une ambition plus importante par une **absence de réseau** et de carnet d'adresses,
- Porteur d'un **projet à faible masse critique** : des projets fleurissent de toute part mais sans cohérence, sans organisation et chaque établissement de soin, en particulier les hôpitaux publics, financent leurs projets de solutions qui restent à état de projet.

Face à ce constat, Université de Paris, la Fondation Université de Paris et Bpifrance, via son Fonds Patient Autonome et le Hub Healthtech, s'associent pour créer **un incubateur d'entrepreneurs en santé numérique**, afin de **faire émerger** et **accélérer des innovations** dans ce domaine.

### **L'INCUBATEUR D'ENTREPRENEURS EN SANTE NUMERIQUE : UN NOUVEAU MODELE D'INCUBATION**

L'Incubateur propose un modèle innovant d'accompagnement construit autour du CEO pour l'accompagner dans le développement de son projet, en proposant des formats autour de l'humain (coaching individuel, ateliers intimistes) et en fédérant tous les acteurs de la chaîne de valeur en santé numérique.

Les objectifs de l'Incubateur sont :

- pour les entrepreneurs établis **d'accélérer le changement d'échelle et renforcer l'avantage compétitif** de leurs entreprises par **la collaboration et le mentoring** entre les dirigeants sélectionnés et la **Communauté Santé Numérique** (industriels du marché de la santé numérique, start-ups matures, institutionnels, établissements de santé, universitaires et étudiants)
- de créer **plus de maillage entre les professionnels de santé** (ville et hôpital) **et les innovateurs** (entrepreneurs et industriels) pour affiner la solution à leurs besoins,
- d'être en lien avec la réalité sociétale, **répondre aux besoins du moment** et apporter une **attention particulière quant à la formation des étudiants au management** afin qu'ils deviennent des entrepreneurs.



L'Incubateur vise à accompagner, sur une durée de 6 mois, une promotion de 6 dirigeants ayant créé leur entreprise avec un produit en voie d'être achevé.

Il s'engage à apporter aux entrepreneurs :

- le temps, le savoir-faire et l'expérience des mentors et membres de la communauté qui animeront les formats d'accompagnement
- le savoir-faire de Bpifrance dans l'accompagnement de l'innovation, son réseau santé et sa puissance de communication
- l'expertise en santé d'Université de Paris : facilitation d'expérimentations grâce à son réseau d'hôpitaux partenaires et confrontation des innovations à la réalité des besoins médicaux
- le réseau d'entrepreneurs, d'industriels, de start-ups, d'institutionnels, d'établissements de santé de la Communauté Santé Numérique

**La Communauté Santé Numérique** est un atout unique pour tout entrepreneur souhaitant développer son projet. Elle réunit tous les acteurs clés de la chaîne de valeur de la Santé Numérique : Etablissements de santé, Laboratoires pharmaceutiques et Entreprises du dispositif médical, Industriels du numérique, Mutuelles et Assurances, Start-ups, Institutionnels, Universitaires et étudiants... Elle permet de connecter les différents acteurs et d'œuvrer ainsi à la maturité du marché (mélange de cultures, décloisonnement, transfert de compétences...).

En y accédant, chaque membre de la Communauté s'engage à dédier de son temps et de son expertise pour le programme et plus largement pour faire progresser le marché. C'est au sein de cette Communauté que le Mentor sera choisi pour chaque dirigeant retenu – il l'accompagnera de manière individuelle et soutenue tout au long du programme.

Sont notamment représentés au sein de la Communauté de l'Incubateur et du Jury de Sélection : des hôpitaux (Hôpital américain de Neuilly, Centre Hospitalier de Valenciennes), des mutuelles et compagnies d'assurance (Harmonie Mutuelle), des laboratoires pharmaceutiques (AstraZeneca), des groupes de cliniques (Vivalto Santé), des industriels du numérique dans la santé (Dassault Systèmes, Inetum), et autres acteurs-clés du secteur (Elsevier Masson), etc.

Il est attendu de la part des entrepreneurs incubés un engagement réciproque : s'impliquer dans les formats d'accompagnement proposés, maintenir un échange régulier et transparent avec l'équipe de l'Incubateur (en particulier avec le mentor), être un contributeur actif de l'Incubateur et de la Communauté pendant la durée de son accompagnement et par la suite.

Il est également à noter qu'au-delà de la mise à disposition de moyens, l'offre de l'Incubateur n'inclut pas de financement systématique (que ce soit non dilutif ou en capital), ni un hébergement physique des projets sélectionnés.

La candidature à l'Incubateur est ouverte à toute personne physique ayant créé son entreprise sur le territoire français, -entreprise de technologies innovantes-, quelle que soit sa nationalité, sous réserve qu'elle remplisse les conditions légales et réglementaires requises pour la création d'une entreprise. La candidature est compatible avec la participation à d'autres structures d'accompagnement (pépinières, incubateurs, accélérateurs, etc.).

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT



L'Incubateur propose différents formats d'accompagnement au dirigeant sélectionné. Ils seront proposés en fonction de ses besoins spécifiques identifiés en début de programme :

- **Programme de Mentorat** (accompagnement individuel) : soutien et accompagnement d'un mentor pour grandir en tant qu'entrepreneur
- **Ateliers** (accompagnement collectif) : sessions de transfert de savoir et de compétences, de partage d'expériences et d'expertises de la part d'entrepreneurs dirigeants des sociétés du portefeuille de Bpifrance, de chefs d'entreprise, d'industriels, d'institutionnels de la Communauté de l'Incubateur
- **Connexions avec la Communauté** (accompagnements collectif et individuel) afin d'ouvrir des opportunités business et RH au sein de la Communauté

Le dirigeant sera accompagné sur plusieurs sujets, au travers de ces différents formats :

- Valider et renforcer son modèle économique et sa proposition de valeur sur toute la chaîne de la santé numérique, renforcer son avantage compétitif
- Préparer son accès au marché
- Travailler sur la structuration juridique d'une jeune entreprise
- Construire son organisation et monter une équipe solide
- Savoir comment financer au mieux son projet (financements dilutifs et non dilutifs)
- Développer son leadership, asseoir sa posture de dirigeant d'entreprise
- Vérifier les contraintes réglementaires et techniques (en cohérence avec Ma Santé 2022)

L'intégration de tout autre sujet pertinent pour la réussite du projet sera étudiée en fonction des besoins collectifs.

## CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION

- Porteur du projet 100% dédié au projet
- Caractère innovant du projet, avec une volonté de passer à l'échelle rapidement
- Projet 100% en Santé Numérique (inclus : logiciel uniquement, logiciel + dispositif, logiciel + services)
- Entreprise créée ayant déjà levé 300k€ en capital ou :
  - Ayant déjà contracté de la dette bancaire (y compris aides à l'innovation)
  - Et/ou générant un chiffre d'affaires permettant un autofinancement
  - Et/ou ayant signé des partenariats structurants avec un acteur référent de l'écosystème santé numérique pour une expérimentation ou une commercialisation
- Trésorerie de 1 an minimum à partir du début de l'incubation
- Produit en voie de finalisation :
  - à maximum 12 mois d'une mise sur le marché ou d'un début d'essai clinique
  - et, 1er prototype réalisé

La sélection se fera sur le caractère innovant (innovation technologique, d'usage ou organisationnelle), la qualité du porteur de projet, ses motivations, l'impact de sa solution dans le domaine médical et le service rendu pour le patient. Une attention particulière sera portée aux innovations disruptives, par rapport aux innovations incrémentales.

Le porteur du projet peut être seul ou l'équipe peut être déjà constituée. Dans ce dernier cas, l'Incubateur accompagnera en priorité le dirigeant de l'entreprise.

Un dossier de candidature est à remplir en ligne. Les candidats sélectionnés sur dossier seront invités à présenter leur motivation et leur projet devant le Jury de l'Incubateur.



## Dépôt de candidature

- Date limite de dépôt : 22 novembre 2021 à 23h59
- Les dossiers de candidature sont à déposer exclusivement en ligne sur Démarches Simplifiées
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

## Des questions ?

**Bénédicte Huchet**

benedicte.huchet@ext.bpifrance.fr

Coordinatrice Dispositif Santé Numérique

## CATEGORIES D'INNOVATION EN SANTE NUMERIQUE

Dans le formulaire de candidature sur Démarches Simplifiées, l'entrepreneur pourra choisir jusqu'à 3 catégories d'innovation en santé numérique dans la liste suivante pour qualifier son projet.

<i>Etablissement de santé</i>	<b>Gestion des données 'Patient'</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accompagnement à la digitalisation</li><li>• Dossier Médical Partagé</li><li>• Interopérabilité des données de santé</li><li>• Sécurité de la donnée</li></ul>	<i>Professionnels de santé &amp; Patients</i>	<b>Soins à distance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Téléconsultation</li><li>• <u>Remote monitoring</u></li><li>• Télésurveillance / <u>télesuivi</u></li></ul>
<i>Etablissement de santé</i>	<b>Organisation et logistique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fluidification du parcours ville-hôpital</li><li>• Amélioration des process à l'hôpital</li><li>• Prise de rdv en ligne</li><li>• Gestion administrative</li><li>• Logistique et traçabilité</li><li>• E-commerce santé</li></ul>	<i>Professionnels de santé &amp; Patients</i>	<b>Thérapie digitale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement</li><li>• Suivi du traitement</li></ul>
<i>Professionnels de santé</i>	<b>Formation et information médicale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Formations</li><li>• Réseaux soc. professionnels</li><li>• Télé-expertise</li></ul>	<i>Patients</i>	<b>Autonomisation du patient</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Applications de prévention</li><li>• Suivre son traitement / observance</li><li>• Education thérapeutique</li><li>• Réseaux sociaux</li><li>• <u>Chatbots</u></li></ul>
<i>Professionnels de santé</i>	<b>Aide à la décision</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aide au diagnostic</li><li>• Médecine de précision</li><li>• Aide à la prescription</li><li>• Simulation numérique/digital <u>twin</u></li></ul>	<i>Patients</i>	<b>Autonomie &amp; Handicap</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Assistance aux personnes âgées</li><li>• Handicap</li><li>• Bien-être / Gestion du stress / Confort</li></ul>
		<i>Industriels &amp; Patients</i>	<b>Aide au développement pharmaceutique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Découverte de pistes thérapeutiques</li><li>• Optimisation des essais cliniques</li></ul>